

montant payé sur les obligations créées avant le 31 de janvier 1887, j'aurais pu réduire considérablement cette augmentation, mais j'ai préféré laisser une marge assez large pour prévenir toute objection de la part de ces honorables messieurs. D'ailleurs, je me propose d'établir dans un autre endroit de mon discours, d'une manière plus précise, l'excès du passif qui est attribuable à l'administration libérale.

J'aurais pu, en parcourant ce discours de 1892 établir bien d'autres exagérations, mais je crois avoir suffisamment établi la fausseté du bilan qui nous a été soumis en 1892 par cet honorable monsieur. Il ne faut pas oublier que, malgré mes dénégations antérieures appuyées sur des données officielles établissant le chiffre erroné de l'augmentation de la dette que l'on attribuait à ce régime, ces honorables messieurs n'en continuent pas moins, sciemment ou autrement, à soutenir publiquement leurs prétentions fallacieuses; c'est ce qui m'a déterminé à préciser de nouveau le montant réel de l'excès du passif dont le régime libéral était responsable. Je suis bien prêt à assumer toute la responsabilité qui nous incombe, mais je ne puis laisser passer sans protester, les chiffres erronés et fallacieux dont on se sert pour discréditer les opérations financières du gouvernement Mercier et lui faire porter une responsabilité qui n'est pas la sienne.

M. Hall, mécontent de ce qu'on avait effectué, contre sa volonté, en son absence, un emprunt à des termes qu'il considérait désavantageux, envoyait sa démission et se mettait en campagne pour dénoncer la politique du gouvernement dont il avait été le trésorier. On sait que la démission de M. Hall souleva de sérieuses difficultés parmi un certain nombre des adhérents du gouvernement, et que pour apaiser les récriminations des uns et les ambitions des autres, M. Taillon était forcé d'assumer le rôle de trésorier. Celui-ci n'a été qu'un trésorier tampon. D'un caractère difficile et d'un tempérament ombrageux, il ne convenait nullement à ceux qui étaient en faveur d'une politique en rapport avec leurs intérêts. Cependant, après avoir appuyé un programme d'économie et de retranchements, s'être déclaré contre de nouvelles subventions aux chemins de fer, consentait néanmoins à la demande de certaines compagnies dont ils avaient sans doute subi la pression, à faire un transport de subsides au montant de \$475,000.00. Il est aussi l'auteur du célèbre emprunt qui a soulevé, dans le temps, un mécontentement si général et qui fut la cause de la démission de son collègue l'hon. M. Hall. Ce fut lui aussi qui, pour apaiser le mécontentement que cette démission avait fait naître et pour éviter les conséquences d'un schisme dans le parti, faisait passer une loi pour retenir les services de M. Hall comme avocat du gouvernement, dans la cause de l'arbitrage. Il était important de le faire revenir au bercail dont il s'était éloigné. Une fois nommé à cette position dont les émoluments lui valaient, en moyenne, plus que le salaire d'un ministre, il devint doux comme un mouton et fut un des plus dociles supports du gouvernement. M. Taillon, irrité de ce qu'il s'était aventuré dans une voie qui avait soulevé bien des mécontentements, abandonna, sans tambour ni trompette, le poste de Premier Ministre pour transporter